

Israël

# Les travailleurs migrants en Israël : une forme contemporaine d'esclavage

- [français] - Régions - Maghreb & Moyen-Orient - Israël & Palestine -

Publication date: lundi 25 août 2003

## Description:

Un rapport sur la situation des travailleurs migrants en Israël est publié aujourd'hui, qui fait suite à une mission d'enquête de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) et du Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme (REM/DH).

Copyright © Mouvement mondial des droits humains - Tous droits réservés



### **Un rapport sur la situation des travailleurs migrants en Israël est publié aujourd'hui, qui fait suite à une mission d'enquête de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (FIDH) et du Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme (REMDH).**

Depuis les années 1960, le nombre de travailleurs migrants à travers le monde a considérablement augmenté et cette forme de travail est aujourd'hui largement utilisée. La situation en Israël est cependant sans équivalence, puisque les travailleurs migrants y sont délibérément utilisés pour remplacer les travailleurs palestiniens, mais également du fait du rôle que cette politique tient dans le conflit israélo-palestinien. Israël fait appel à des travailleurs migrants depuis les années 1980. Leur nombre a fortement augmenté depuis. Du fait des bouclages et des considérations sécuritaires liés à la première et surtout à la seconde intifada, Israël a eu de plus en plus recours aux travailleurs étrangers pour remplacer les Palestiniens qui ne peuvent plus entrer en Israël. Alors qu'environ 115 000 Palestiniens travaillaient en Israël avant septembre 2000, leur nombre a aujourd'hui chuté à quelques milliers.

Le rapport s'alarme de la situation de 300 000 travailleurs migrants, dont 60% sont en situation illégale. Dans de nombreux cas les travailleurs migrants travaillent d'abord légalement, mais perdent ensuite leur emploi ou changent d'employeur. Etant donné que le permis de travail permet uniquement de travailler avec un employeur déterminé, ils deviennent, par conséquent, clandestins. Généralement ils restent en Israël, parce qu'ils n'ont pas les moyens de rentrer chez eux, risquant à tout moment d'être arrêtés et mis en prison, avant d'être expulsés. A cause de cette situation de détresse, les droits fondamentaux des travailleurs migrants, qu'ils soient en situation régulière ou non, ne sont pas respectés : absence de jours de congé, bas salaires (entre la moitié et les deux tiers du salaire payé aux travailleurs palestiniens et encore moins comparé aux salaires des Israéliens), mauvaises conditions de travail, avec le risque de confiscation du passeport etc.

Les travailleurs migrants en situation régulière sont totalement dépendants de leurs employeurs israéliens, dont la plupart gardent le passeport tout à fait illégalement. Si le travailleur proteste, il risque d'être renvoyé et, par conséquent, d'être en situation irrégulière.

La moitié des migrants en Israël sont originaire d'Asie (Chine, Thaïlande, les Philippines), 45% d'Europe de l'Est (principalement de Roumanie et de Moldavie) et le reste d'Afrique et d'Amérique latine. Le recrutement des travailleurs migrants est une activité très lucrative. Ainsi, les Chinois, qui sont principalement des travailleurs du bâtiment, ont payé entre 6 000 et 10 000 U.S.\$ chacun pour venir en Israël - somme divisée entre une agence chinoise (en connivence avec le gouvernement chinois), les employeurs israéliens, le gouvernement israélien (pour les frais de visa etc.) et l'agence de voyage. Le rapport souligne que des groupes de pression, grâce à leurs contacts dans les sphères gouvernementales et parlementaires, ont incité au recrutement de travailleurs migrants.

La FIDH et le REMDH demandent au gouvernement israélien de respecter ses obligations internationales, en particulier le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et les conventions de l'Organisation internationale du travail et de ratifier les instruments pertinents et en particulier la Convention des Nations unies sur les droits des travailleurs migrants et de leur famille.

De plus, les organisations appellent les autorités israéliennes à :

- faire respecter ses propres lois sur les droits des travailleurs, les droits syndicaux et punir la confiscation des passeports des travailleurs étrangers ;
- abroger la pratique de faire payer les travailleurs pour leur contrat, ainsi que celle de lier les travailleurs à leur employeur ;

## **Les travailleurs migrants en Israël : une forme contemporaine d'esclavage**

---

- réguler d'une meilleure manière la délivrance des permis de travail et des visas ;
- poursuivre les personnes impliquées dans le trafic de personnes.